

la population. Mais, en même temps, M. Cirilli rend justice à l'administration de M. Velchev, dernier commandant de la place, dont M. Machkov a dit tant de mal ; et, pour caractériser le système de ce commandant, il dit de lui que c'était comme « une main de fer qui semblait être une main de velours ».

La Commission n'a pu qu'enregistrer les signes extérieurs qui ont caractérisé ce régime. Il est notoire que le Conseil élu de la municipalité a gardé ses pouvoirs sous la domination des Bulgares et que, dans ce Conseil, la majorité appartenait aux nationalités (3 Bulgares, 3 Grecs, 3 Turcs, 2 Juifs, 1 Arménien). Les Turcs, de leur côté, se sont montrés plus favorables que les autres nationalités à l'administration bulgare qui les a sauvés du pillage, et ils lui ont accordé à plusieurs reprises des éloges officiels. Les Grecs, par contre, n'ont pas caché leur hostilité à son égard, et l'on raconte des anecdotes amusantes sur les rencontres du métropolite grec, M. Polycarpe, avec les représentants du pouvoir bulgare : la déférence due au pouvoir légal y luttait d'une façon trop visible avec un sentiment de révolte intérieure. C'est du milieu grec que sont parties les pires exagérations au sujet de la conduite des Bulgares. Aussi, lorsque, à la fin de l'occupation, l'esprit de hardiesse et de bravade eut repris son empire sur les populations vaincues ou hostiles, on s'explique facilement la démarche à laquelle dut recourir le général Velchev. M. Blagoyev, en effet (voir Annexe 76), nous apprend que M. Velchev convoqua les notables turcs et grecs et déclara qu'il rendrait spécialement responsable le métropolite grec, en cas de rébellion de la « jeunesse » grecque. Les soupçons des Bulgares qui inclinaient à voir dans l'évêque d'Andrinople le centre de l'agitation patriotique hellène, désireuse de reconquérir l'autonomie de la Thrace, ne sont que trop corroborés par les événements décrits plus haut, dont les bords de la mer Egée ont été le théâtre.

Une fois la part faite à l'irritation née des luttes de nationalités, il faut invoquer, en second lieu, « les exactions et les vexations » subies par les indigènes pour expliquer le jugement qu'ils ont porté sur le régime bulgare à Andrinople. Les marchands de gros et de détail ont été aussi peu satisfaits que possible du système institué pour la distribution des wagons destinés à l'importation des marchandises, aussi bien que des taxes établies par les autorités bulgares pour fixer les prix maxima des denrées. Le lecteur trouvera dans les Annexes (n° 79) les éclaircissements pleins d'intérêt donnés par M. Lambrev, à propos des accusations grecques sur ce sujet. On verra qu'il s'agissait, en réalité, d'une expérience sociale de la plus grande valeur pour mettre en harmonie le profit des intermédiaires avec les besoins légitimes de la population.

Les propriétaires des maisons occupées par les officiers bulgares ont eu également à se plaindre. La comparaison des officiers bulgares avec les officiers serbes a été généralement désavantageuse aux premiers. Les amis